Service volontaire européen pour les jeunes: programme d'action communautaire 1998-2002

1996/0318(COD) - 14/07/1998

Le rapporteur, Mme Fontaine, a invité la plénière à approuver le projet commun afin que le service volontaire européen soit opérationnel dans les meilleurs délais, tout en souhaitant que le succès du programme fasse éclater, dans les prochains mois, le corset budgétaire dans lequel le Conseil l'a enserré. Tout en comprenant la déception des parlementaires, le Commissaire Bangemann s'est félicité de l'aboutissement de la procédure de conciliation et il a souhaité que le programme en question puisse développer toute sa dynamique.